

Un office pour maîtriser les risques scientifiques

> Opecst, mode d'emploi

Créé en 1983 par un vote unanime du Parlement, l'Opecst a pour mission d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin d'éclairer ses décisions. Il est composé de 18 députés et 18 sénateurs, et ses membres sont désignés de façon à assurer une représentation proportionnelle des groupes politiques. Il est

assisté d'un conseil scientifique constitué de personnalités de haut niveau. Sa saisine est exclusivement parlementaire, généralement par le Bureau d'une des deux assemblées. Ses rapporteurs disposent de pouvoirs identiques à ceux des rapporteurs budgétaires. En 2002, l'Opecst a notamment publié des rapports sur l'ampleur des changements

climatiques, sur l'impact des drogues sur la santé mentale et sur la téléphonie mobile et la santé.



Claude Birraux, Président de l'Opecst



Dangerosité des "portables" : < comprendre et agir

Le développement de la téléphonie mobile soulève de multiples problèmes. La Délégation pour l'aménagement et le développement durable du territoire s'est ainsi cette année penchée sur la desserte du territoire en téléphonie mobile et Internet haut débit, et a produit d'importantes recommandations afin que l'égalité entre régions soit désormais plus effective en ce domaine.

Parallèlement, l'Opecst a produit une précieuse synthèse de toutes les informations disponibles en Europe concernant l'exposition du public aux champs électromagnétiques et leur éventuelle dangerosité. Sur cette base, il a suggéré trois axes d'actions : un soutien plus résolu à la recherche sur l'incidences de ces champs sur la santé ; une obligation d'information des acheteurs de téléphones

mobiles concernant notamment leur puissance et les moyens d'en parer les effets, à charge pour les fabricants et opérateurs privés d'organiser cette démarche de transparence, la création, enfin, d'une "Fondation Téléphonie Mobile Santé", placée sous l'égide de l'Institut de France, chargée d'orienter les recherches scientifiques et d'en communiquer les résultats.



et technologiques

> Dures vérités sur les drogues "douces"

Les progrès de la médecine dans des domaines comme l'imagerie médicale ou la neurobiologie permettent aujourd'hui de mieux

saisir les effets des drogues sur le cerveau. Le rapport présenté par Christian Cabal sur l'impact éventuel de la consommation des drogues sur la santé mentale de leurs consommateurs rassemble ainsi les acquis de la recherche concernant la nocivité des

différentes substances. Au terme de cette synthèse, le rapporteur insiste sur le nécessaire travail d'interprétation de ces données selon les situations. L'effet de certaines drogues varie en effet considérablement en fonction des individus et de leur mode de consommation et, s'il existe des drogues dures, nocives dans tous les cas telle l'héroïne, il existe aujourd'hui une façon dure de consommer des drogues douces, ce qui signifie que cette notion n'a plus aucun sens.



Christian Cabal

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- Daniel Cariolle
- Pierre Castillon
- Anny Cazenave
- Daniel Cohen
- Hubert Curien
- Jean-Marc Egly
- Jean-Pierre Finance
- Henri Guillaume
- Axel Kahn
- Etienne Klein
- Jean-Marie Lehn
- Georges Pedro
- Michel Petit
- Joël de Rosnay
- Annie Sugier



> LA VÉRITÉ SUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES

"Les 210 essais nucléaires, réalisés entre 1960 et 1996 en Algérie puis en Polynésie, ne se sont pas réalisés sans altérer l'environnement des sites et sans prendre de risques humains". S'il ne dissimule pas cette vérité, le rapport de l'Opecst sur les essais nucléaires français dissipe en revanche bien des mythes : s'appuyant sur des mesures objectives extrêmement nombreuses et complètes, il conclut sans ambiguïté au caractère "limité" de ces effets.

Effet de serre : du monde à la France

L'effet de serre et son intensification nourrissent toutes les craintes. Si le rapport de l'Opecst consacré aux changements climatiques n'omet pas, bien au contraire, de faire un point complet sur les données disponibles quant à l'ampleur planétaire du phénomène, il offre parallèlement une démarche originale en se concentrant sur les retombées possibles de l'effet de serre sur le territoire de la France (impacts naturels, économiques, humains...). Ce faisant, le rapport peut insister sur la nécessité de

ne pas réduire le débat public sur le sujet à de simples appels en faveur de traités internationaux plus contraignants, traités certes nécessaires mais dont les difficultés de négociation et d'application sont patentées. Dans cet esprit, le rapport offre aux décideurs publics nationaux une première série d'outils leur permettant de réfléchir, dès aujourd'hui, aux politiques à mettre en place pour prévenir, autant que faire se peut, l'effet de serre et parer ses effets néfastes les plus prévisibles.

